



CONSEIL D'ADMINISTRATION

<https://comitebasnormand.club.ffbridge.fr>

Compte-rendu de la Réunion du 26 juin 2023

Présents : Etiennette CHOQUETTE, Christophe DEFER, Jean-François FAUCON, Danielle RUFA, Francis SAILLARD, Rémi ZILLER.

Absents excusés : Patrick CAQUOT, Bernard CHATILLON, Michel HOSTEING, Christian PETITJEAN.

Absent : Michel HOBEIKA.

Le président déclare la réunion ouverte à 17 h 45 et remercie les membres du Conseil d'Administration présents.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 septembre 2022

Sans remarque particulière, celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

Exposé du travail réalisé depuis septembre 2022

Pour le développement, celui-ci n'a guère progressé durant cette période, l'absence d'un président de commission y a fait pour beaucoup ; nous avons surtout œuvré à préparer l'avenir. La fédération a beaucoup travaillé dans ce sens, Jean-Pierre DESMOULINS, chargé de ce domaine avec Jean-Pierre GARNIER en charge de l'intendance, souhaite qu'il y ait un délégué chargé du développement par comité ainsi que par club. La fédération a invité à Strasbourg les délégués des Comités pour leur proposer un plan d'action, Francis a pu y assister. Notre comité n'a pas pu mettre cette fonction en place ; la nouvelle équipe devra s'y atteler. La fédération va mettre en place des outils qui pourront être utilisés par les clubs. Dans la grande majorité, les clubs participent aux Forums des Associations organisés dans les agglomérations pour faire connaître aux habitants de tous âges les possibilités qu'ils peuvent trouver dans le tissu associatif pour des activités éducatives, sportives ou de loisirs.

A l'occasion du Festival de Deauville Rémi a programmé une réunion de la commission développement sur place avec la personne qui va avoir la charge de cette commission dans la nouvelle équipe à savoir Madame Chantal CORREGÉ. Elle sera accompagnée de Philippe CATTIAUX, Hélène DEFER, Noëlle CHABOISSON, Laurent SALINAS. Maryline MATHE et Brigitte GRARE seront également contactées. Cette réunion se tiendra à Deauville, dans un des salons de l'hôtel Le Normandy que le groupe Barrière met à disposition du bridge durant le festival, le Jeudi 27 juillet de 11 h à 15 h (déjeuner léger prévu),

jour où a lieu le tournoi IMP, les participants pouvant y participer, invités par le comité. Rémi espère que cette réunion marquera la passation de pouvoir entre l'équipe actuelle et la nouvelle équipe. Etienne confirmera sa présence à Deauville.

Ce qui reste, c'est le bilan du Festival de Deauville. Le comité, par son implication financière, a beaucoup aidé à la remise sur pied de celui-ci. Pour cette édition, le soutien du comité sera moindre, il aidera les joueurs bas-normands à raison de 10 € pour les épreuves de 3^{ème} et 4^{ème} séries, et 5 € pour le Tournoi Normand. Cette année, nous avons obtenu la possibilité de présenter, dans le centre aéré de Deauville, le Petit Bridge pour les plus jeunes et le Mini bridge pour les adolescents. Notre intervention aura lieu le matin pour une durée d'une heure.

Rémi a prévu d'envoyer un courriel à tous les licenciés du comité pour leur rappeler que si la saison régulière 2022/2023 s'achève au 30 juin, la nouvelle saison commence cet été par trois tournois du Challenge à savoir Luc-sur Mer, Granville et Cabourg. Les inscriptions se font sur le site FFB Espace licencié, saison 2023/2024, rubrique « Compétitions » et en haut de la page, sélectionner « Festival ». Il en est de même pour les différentes épreuves du Festival International de Deauville.

Une autre piste que la nouvelle équipe sera peut-être amener à envisager : les personnes isolées dans les villes. Pour cela il sera nécessaire d'avoir un contact personnel dans le conseil municipal pour promouvoir cette action déjà testée avec succès dans d'autres comités.

Pour revenir sur le bilan, on peut aussi rappeler l'implication du Comité dans la Foire de Caen. Durant deux années nous avons occupé un stand, cette opération a été intéressante mais a surtout profité aux Clubs caennais. L'un d'eux ne souhaitant pas prendre le relais, nous n'avons pas renouvelé notre demande.

Francis nous fait part de la prestation des jeunes engagés à Strasbourg. Belle participation de nos Cadets et Scolaires : une paire de Cadets est montée sur la 3^{ème} place du podium, l'un d'eux a été repéré pour faire partie du groupe France des moins de 16 ans. Les scolaires terminent dans le milieu de tableau, mais n'ont pas démerité pour autant. C'est Hélène qui a géré ce déplacement pris en charge par la fédération, ce qui n'a pas été de tout repos, Cherbourg – Strasbourg n'étant pas direct !

Approbation du calendrier 2023-2024 des compétitions avec les sites

En ce qui concerne les compétitions, nous sommes satisfaits, il y a eu beaucoup de monde. Au niveau des Promotions, nous avons décidé de faire de nombreux centres afin de rapprocher les joueurs des épreuves. Nous sommes très au-dessus de la moyenne nationale. Le bilan est positif, nous avons récupéré autant de participants qu'avant la période COVID. Le bilan financier sur les compétitions est au-dessus des prévisions.

Quelques modifications de lieux sont entérinées. Des nouveautés en interclubs : en divisions 3 et 4, un indice de compétition maximal est maintenant fixé (284 en d3 et 164 en d4), mais toutes les équipes de d4 pourront participer à la finale de ligue si elles se qualifient. Il faut s'habituer aux nouvelles appellations des différents niveaux. Tous les joueurs d'Espérance pourront jouer en Challenge, par contre tous les « Challenges » ne pourront pas jouer en Performance comme l'an passé, excepté les épreuves catégorielles Dames et Seniors. Sans autres remarques ou commentaires, le calendrier et sites 2023-2024 est approuvé par le Conseil d'Administration, qui félicite Etienne et son équipe de la commission des compétitions, ainsi que Nathalie, pour le travail préparatoire effectué.

Présentation de la situation financière

En l'absence de notre trésorier, Francis fait un résumé de ce qui a été vu et discuté en commission des finances. Nous avons prévu un déficit de 20 000 € et nous nous orientons plutôt vers un déficit de 7 000 € sachant que nous avons 2 000 € de plus en compétitions par paires ainsi que par quatre et globalement un peu moins de dépenses. Il reste encore les écritures du mois de Juin à rentrer, sachant que nous avons eu quelques dépenses tel que le buffet offert pour la finale de la Coupe des clubs ainsi que pour le 1-2-3-4. Dépenses nécessaires pour donner envie aux compétiteurs de poursuivre leur participation dans les épreuves du Comité.

Procédures financières 2023-2024

Le coût fédéral des compétitions a augmenté de 11 %, soit environ 4 000 € pour notre comité. La plupart des finales de ligue devenant payantes, cela rapportera 5 000 € au comité. Ceci compense donc cela ! Mais il faut savoir que les tarifs des compétitions dans notre comité sont parmi les moins chers de France et que les compétitions ne rapportent pratiquement rien en terme financier puisque les frais vont jusqu'à 90% des recettes. Il est décidé, comme conseillé par la commission des finances, de ne pas modifier les tarifs des compétitions au niveau comité.

Au niveau des procédures financières deux suggestions de la commission des finances.

Nous facturons aux clubs 1€ par joueur au titre des frais de déplacement, cela avait été institué lors de la présidence de Madame Odile Beineix pour temporiser les frais en fonction des écarts de distances des personnes tenues à se déplacer pour des formations ou des réunions se déroulant majoritairement à Caen. L'idée serait de remplacer ce un euro qui génère des factures envers les clubs et beaucoup d'énergie pour des explications et relances, par un ajout d'un euro sur le montant de la licence. La licence coûterait 37 €, sachant que la part fédérale a été augmentée de trois euros. La mesure est adoptée.

Deuxième suggestion : on a une participation des clubs qui organisent des festivals à raison de 1 euro par paire si ce festival est inscrit au titre du « Challenge de Basse Normandie ». Par contre si un club organise un festival qui n'apparaît pas dans le cadre du Challenge, le comité ne perçoit rien, contrairement aux tournois de club. Il est voté d'étendre cette contribution à toute manifestation déclarée en festival. Pour des raisons informatiques, il n'est pas possible de déléguer cela à la fédération. On reste donc sur une facturation par le comité de 1 euro par paire.

Préparation de l'Assemblée générale électorale

La date retenue est le jeudi 21 septembre, le lieu est Hérouville. Elle sera sur le même format que les années précédentes : assemblée le matin, déjeuner offert, et nous clôturerons par un tournoi avec handicap gratuit, des récompenses étant offertes aux premiers.

Pour la partie « électorale », nous aurons recours au vote électronique qui nous évitera les papiers de différentes couleurs et le temps consacré au dépouillement. Le résultat des votes est immédiat. C'est François MICHEL qui assurera la régularité de cette élection. Le vote se fera par téléphone et il y aura un ordinateur pour palier si nécessaire. Ce système est utilisé à la fédération et fonctionne très bien. Il est nécessaire que toutes les motions soient enregistrées à l'avance. Dès le début juillet, Francis contactera tous les clubs pour connaître le nom de leurs délégués. Tous les documents doivent être envoyés 20 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Une réunion de la commission des Finances aura lieu le 17 août à 17h30 en présentiel pour étudier l'ensemble des éléments financiers qui seront à cette période définitifs, ainsi que le budget prévisionnel. Ensuite, cela sera le tour du Conseil d'Administration de voter ces éléments. Francis propose une réunion du C A par Zoom le 21 août en fin d'après-midi (18h30) comme l'an dernier. Francis se charge de la transmission des informations, à charge pour la nouvelle équipe de susciter des vocations (candidatures) aux différents postes à pourvoir. Francis lancera l'appel à candidature au plus tard le 15 juillet, en demandant des réponses avant le 10 août, afin de faire le point sur les éventuels postes qui ne seraient pas pourvus.

Questions diverses

La commission des finances a attiré l'attention sur le fait que nous avons beaucoup d'arbitres salariés qui, malgré l'absence de contrat de travail, peuvent être considérés comme titulaires d'un CDI. Il serait souhaitable qu'ils se déclarent comme auto-entrepreneurs ou travailleurs indépendants pour éviter tout problème si le comité ne souhaite plus faire travailler l'un d'entre eux. Christophe nous

apporte un autre éclairage sur ce problème : lorsqu'il arbitre à Paris pour la fédération, on lui demande à son arrivée, et à chaque fois, de signer un contrat de service pour le week-end en question, une clause indiquant qu'il ne peut rien réclamer en plus de la rémunération de la prestation pour laquelle il a été convoqué. Christophe en recherchera un exemplaire pour que le comité puisse s'en inspirer.

Autre sujet : Une demande de création d'une équipe en Interclubs division 1 a été demandée par le club de Courseulles pour l'équipe MARILL. Le club avait retiré son équipe l'an passé, abandonnant de fait sa place dans cette division. La commission des compétitions a émis un avis défavorable. Dans la pratique, les deux premières équipes de division 2 accèdent à la division 1, trois équipes de division 1 descendent en division 2, ce qui laissait une éventuelle place en division 1. Mais cette place est prioritairement réservée à une autre équipe de division 2 qui, en finale de ligue, obtiendrait sa qualification à la finale nationale. Ce qui s'est produit cette année pour l'équipe de John Alan HUDSON (Lisieux). Donc la demande de Courseulles ne peut aboutir. Cette situation s'est déjà produite dans le passé et cela avait été extrêmement épineux. Il faut s'en tenir à un règlement clair et qui ne peut pas comporter de dérogation possible même si situation exceptionnelle.

Une autre question se pose : si le club de Courseulles choisit de donner sa place en d1 à l'équipe MARILL, a-t-il la possibilité de demander une création pour une équipe en d2 ? La demande pourrait être recevable si l'équipe présentée en d2 est constituée de deux joueurs seulement ayant joué en d1 la saison passée avec deux ou quatre autres partenaires.

Pour la saison 2024-2025, le nombre d'équipes en d1 va descendre à 12, donc il y aura 4 descentes pour 2 accessions, la d2 pourra se jouer à 32 équipes. La date limite de demande de création d'équipes en interclubs d2, d3 et d4 est le 29 septembre.

Francis met fin à la réunion à 19 heures, remercie les participants et leur propose d'aller dîner ensemble.

Le Président du Comité

Francis SAILLARD